

DOSSIER DE CANDIDATURE 2026

S'ENGAGER POUR LE VIVRE-ENSEMBLE EN DÉVELOPPANT DES RÉPONSES INNOVANTES AU PROFIT DES FAMILLES D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ÂGÉS DE 0 À 20 ANS.

GMF s'associe à l'Unapei pour encourager et valoriser les actions menées par les associations de son réseau. Cette 9^e édition du Prix Unapei - GMF s'inscrit dans le cadre du Congrès Unapei qui se déroulera en juin 2026.

Le jury du Prix Unapei – GMF 2026 se réunira en avril 2026 et récompensera trois associations du réseau qui ont mis en place **des réponses innovantes au profit des familles avec enfants en situation de handicap âgés de 0 à 20 ans.**

Cela inclut toute initiative proposant un accompagnement adapté qui vise à :

- faciliter le quotidien des parents ;
- favoriser les activités en famille ;
- favoriser le bien-être des frères et sœurs.

Les projets et actions doivent déjà être aboutis.

L'objectif est de proposer des solutions concrètes et pérennes pour répondre aux préoccupations et attentes des familles, leur apporter un accompagnement adapté et ainsi démontrer le dynamisme des associations du réseau Unapei.

Le soutien apporté aux familles couvre un large panel de champs, déployés avec l'appui, ou non, de partenaires de droit commun, dont voici quelques exemples (cette liste est non-exhaustive) :

- actions d'accompagnement (formation des parents, guidance parentale, pair-aideance...)

- actions de soutien au quotidien (relayage à domicile, démarches administratives, médiation familiale...)

- activités et loisirs (sport ou autres loisirs adaptés en famille...)

- actions en faveur des frères et sœurs (écoute / recueil de leurs expressions, loisirs dédiés...).

Les exemples de projets ci-dessous ne sont, quant à eux, pas éligibles :

- les actions à destination première des personnes en situation de handicap ;
- les séjours de vacances adaptés / les plateformes de répit ;
- les cafés des parents / cafés des aidants.

Le jury sera particulièrement attentif :

- à l'adéquation de la réponse apportée aux aspirations et nouveaux besoins identifiés ou exprimés des familles d'enfants en situation de handicap ;
- aux impacts identifiés et évalués sur les proches, voire **sur** la personne en situation de handicap ;
- à la valorisation de projets développés par les associations du réseau Unapei en coopération avec d'autres parties prenantes.

Pour participer, merci de bien vouloir remplir le dossier de candidature ci-joint en FALC ou en français simplifié et le retourner par email avant le 8 mars 2026. Les trois associations lauréates recevront chacune une récompense de 3 000 € lors du prochain Congrès de l'Unapei qui se tiendra le 4 juin 2026.

GMF est un partenaire de longue date de l'Unapei. Depuis 9 ans, GMF s'associe à l'Unapei pour soutenir et valoriser les actions menées par les associations de son réseau.

L'Unapei, premier réseau associatif français de représentation et de défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles rassemble plus de 300 associations de bénévoles, professionnels, parents et amis (55 000 familles adhérentes), qui agissent

pour que toute personne en situation de handicap dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement.

Pour GMF, l'un des principaux assureurs de particuliers en France et premier assureur des agents du service public, ce Prix illustre sa volonté d'accompagner les associations de l'Unapei porteuses de projets, en s'appuyant sur des valeurs d'entraide et de solidarité humaine.

S'ENGAGER POUR LE VIVRE-ENSEMBLE EN DÉVELOPPANT DES RÉPONSES INNOVANTES AU PROFIT DES FAMILLES D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ÂGÉS DE 0 À 20 ANS.

ASSOCIATION* :	
ADRESSE* :	
TÉLÉPHONE* :	MAIL* :
PRÉSIDENT(E) DE L'ASSOCIATION OU REPRÉSENTANT DÛMENT MANDATÉ* : ☐ M. ☐ Mme NOM :	
RESPONSABLE DU DOSSIER* : ☐ M. ☐ Mme NOM-PRÉNOM :	
FONCTION* :	
TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL* :	
MAIL PROFESSIONNEL* :	
☐ Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve le règlement du concours*	
☐ Je certifie avoir obtenu l'autorisation préalable de participation du / de la président(e) de l'association ou de son / sa représentant(e) dûment mandaté(e)*	
Date, signature et cachet du / de la président(e) de l'association ou de son / sa représentant(e) dûment mandaté(e)	
LE :	

* champs obligatoires.

DÉCRIVEZ VOTRE PROJET EN FALC OU EN FRANÇAIS SIMPLIFIÉ

Présentation de la genèse du projet et de ses objectifs

Dans quelle mesure le projet proposé répond aux besoins exprimés des familles avec enfants en situation de handicap ?

Quelles actions concrètes sont mises en place ?

Comment les familles ont-elles participé au développement du projet ?

Quels sont les impacts identifiés sur l'ensemble des parties prenantes ? (familles, enfants en situation de handicap, professionnels...)

Comment ont été impliqués les autres partenaires extérieurs ?

Comment avez-vous communiqué sur le projet ?

N'oubliez pas de joindre à ce dossier vos documents et annexes (dossier de présentation, photos, vidéos, témoignages, articles) pour présenter votre projet et son(ses) impact(s).

RECOMMANDATIONS

Le jury du Prix Unapei-GMF récompensera des associations qui développent **des réponses innovantes au profit des familles d'enfants en situation de handicap âgés de 0 à 20 ans**. L'objectif est de mettre en lumière des bonnes pratiques qui visent à soutenir la **coopération des acteurs de la triple expertise dans un engagement associatif**, en tant qu'acteurs de solidarité au cœur des enjeux de l'utilité sociale. Il s'agira également de promouvoir les actions de valorisation qui soutiennent la visibilité de ces coopérations engagées.

Votre **dossier** devra **avoir reçu obligatoirement l'approbation du Président** de votre association ou de son représentant dûment mandaté. Ce formulaire de candidature devra être revêtu de son visa ou de celui de son représentant. Le jury de sélection étant composé de personnes en situation de handicap, **nous vous demandons de compléter ce dossier en FALC ou à minima en français simplifié**. Vous pouvez également envoyer une deuxième version en français classique.

Les dossiers devront être adressés **par e-mail à prixgmf@unapei.org au plus tard le 8 mars 2026**.

Conformément au règlement du Prix Unapei-GMF, disponible auprès de l'Unapei et sur le site de GMF Assurances, les dossiers non conformes ne seront pas présentés au jury.

La sélection des dossiers sera effectuée par un jury composé de représentants de l'Unapei, de représentants de GMF, de personnes en situation de handicap et de personnes externes ayant une expertise terrain et/ou recherche.

Les critères seront les suivants :

- l'adéquation de la réponse apportée aux aspirations et nouveaux besoins identifiés ou exprimés des familles d'enfants en situation de handicap ;
- les impacts identifiés et évalués sur les proches voire la personne en situation de handicap ;
- la valorisation de projets développés par les associations du réseau Unapei en coopération avec d'autres parties prenantes.

Le jury se prononcera sans appel et les candidats seront informés de ses décisions à partir du 24 avril 2026.

Trois prix de 3 000 € seront décernés lors d'une cérémonie organisée le 4 juin 2026 dans le cadre du Congrès de l'Unapei.

Vos données personnelles sont traitées par GMF Assurances et l'Unapei, responsables conjoints de traitement, dont les coordonnées se situent sur les supports remis ou mis à disposition des participants.

Vos données personnelles sont collectées et traitées aux fins d'organisation et de gestion du Prix.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et de portabilité au traitement de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant et en précisant le nom du Prix :

- Pour GMF Assurances : par courrier à GMF – Protection des données personnelles – 45930 ORLEANS Cedex, ou par email à protectiondesdonnees@gmf.fr
- Pour l'Unapei : rgpd@unapei.org

Les informations complémentaires sur vos droits et le traitement de vos données personnelles sont disponibles dans le règlement du Prix.